

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3400 - Vendredi 24 Mai 2019 - Prix : 200 Fc

INVESTITURE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

26 mai 2019, l'ouverture d'une nouvelle page ?

« Il appartient à Azali Assoumani de fermer définitivement cette page de 3 ans, qui a été ensanglantée, dans un exercice du pouvoir douteux, contesté, au cours de laquelle, la République a été fortement ébranlée, les libertés publiques crucifiées, la liberté de la presse sans cesse bafouée, les droits de l'homme, et c'est le cas de le dire, durement torturés. En un mot comme en mille, le pays a connu une dérive totalitaire, certains n'hésitant pas à parler de dictature ».

Dans 2 jours aura lieu l'investiture de Azali Assoumani, élu dès le premier tour, lors d'une élection marquée par de graves violences et contestée à la fois par une bonne partie de l'opposition et de l'opinion publique.

LIRE SUITE PAGE 3



Initiative Hôpitaux amis des Bébés en
Union des Comores (IHAB)

**Encourager l'allaitement
exclusif en Union des Comores**

LIRE PAGE 3

MISE EN PLACE DU COMITÉ DE SUPERVISION
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

**Les patrons des entreprises
publiques soumis
à des contrats de performance**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com



Avis de recrutement

La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres.

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour son **Unité Veille Sanitaire - Réseau SEGA**, est à la recherche d'un expert :

- **Epidémiologiste de terrain**

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI (www.commissionoceanindien.org)
- Au Département des Ressources Humaines à l'adresse e-mail suivante : rh@coi-ioc.org
- Au Secrétariat général de la COI à l'adresse ci-dessous.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **10 juin 2019 à 16h00** (heure de Maurice).

Blue Tower, 3ème étage, Rue de l'Institut, Ebène, Maurice
Tél: (+230) 402 61 00
Fax: (+230) 465 63 03
secretariat@coi-ioc.org
www.coi-ioc.org

LES BIENFAITS DU RAMADAN

Les cinq vertus prouvées du ramadan

Le ramadan, neuvième mois du calendrier hégirien, et période sainte pour les musulmans est déjà dans nos murs depuis plus de deux semaines. Pour une majorité de non-musulmans, ou pour ceux qui ne pratiquent pas durant ce mois, celui-ci est généralement orné d'un discours « négatif ». On ne voit plus alors que la souffrance du jeûne, la fatigue, la chaleur quand celui-ci tombe en période chaude etc... Mais si on te disait que le ramadan c'est bien plus que ça, et qu'il n'y a nullement besoin d'être croyant ou musulman pour en trouver des bienfaits ?

Premièrement, il faut apprendre à te lever tôt. Lors du jeûne du mois de ramadan, il est recommandé de se lever tôt le matin pour le « Sahour », c'est-à-dire le repas avant le lever du soleil et l'appel à la prière qui sonne le début de la journée de jeûne. Ce réveil se fait très tôt, il peut être entre 02h30 et 05h00 du matin. Cette habitude du lever tôt permet une meilleure productivité, un plus grand nombre d'heures de travail, une journée complète utilisée correctement et mise à profit.

Contrairement à ce que beaucoup peuvent croire, trop dormir est mauvais pour le corps, l'organisme et le psychique. De ce fait, se lever tous les matins pendant 30 jours à la même heure te donnera l'habitude de constamment te lever à une heure convenable et bénéfique pour ton corps et ton développement personnel.

Deuxièmement, il faut dépasser ses limites. Lors de ce mois, tu vas jeûner. C'est-à-dire que tu vas t'empêcher de manger et de boire à ta guise. Mais pas seulement. Cela peut paraître très compliqué dit comme ça, mais finalement tu apprends de ton corps et de la manière dont tu vas gérer l'interdit et la consommation. Si tu arrives à tenir une trentaine de jours en t'empêchant toutes relations sexuelles, excès de boissons et de nourriture, en maintenant un esprit sain, alors tu pourras découvrir une autre partie de toi. Tu vas ainsi prôner la générosité et la richesse d'âme.

Troisièmement, le repos de l'organisme. Tes défenses immunitaires augmentent lors du jeûne, de ce fait ton corps devient plus résistant aux maladies. En plus de quoi, tes repas et ta nourriture, contrairement à tout ce que l'on entend, doivent être

sains et légers. Enfin, ta vision avec le temps finit par s'éclaircir. « Lorsque nous jeûnons, nous mettons notre corps au repos. Il n'y a plus d'effort digestif, mécanique, sécrétoire ou nerveux ; l'organisme économise alors beaucoup d'énergie. Cette énergie sera utilisée pour les réfections tissulaires ou les purifications ».

En quatrième, le ramadan améliore ton hygiène. C'est le moment de te donner une habitude et une hygiène de vie. Puisque tu as des repères fixes qui te sont déjà prescrits (heure du début du jeûne, fin du jeûne, heure de prière toujours fixes etc...), il ne te reste plus qu'à prendre le temps de connaître tes limites comme donné au préalable dans le point 2, et mettre en place un réel mode de vie. Tu as désormais une journée prévisualisée, des repas équilibrés, il ne te reste plus

qu'à tenir ça le plus longtemps possible. Et c'est en cela que le mois de ramadan t'aide à garder une régularité. Tu peux décider de te lever une demi-heure plus tôt encore pour faire ton sport de la journée, et partir courir, pour commencer ta journée de la meilleure des manières.

Et enfin, le ramadan améliore ta condition physique. Grâce au jeûne et à la bonne hygiène de vie que tu auras adoptée, ta peau va devenir plus nette et plus souple. Il est évident que tu auras affaire à une perte de poids et à une suppression des graisses inutiles. Ces graisses sont généralement causées par une alimentation excessive. Tu auras moins de boutons, et tu perdras l'intégralité du poids superflu provoqué par les toxines, qui elles-mêmes sont dues au stress.

Ibnou M. Abdou

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 322 76 45 BP 2216

E-mail: contact@lagazettedescomores.com

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

Cérémonie d'investiture de S.E.M AZALI Assoumani

26 MAI 2019 • STADE MALOUZINI • 8H00

“ ENSEMBLE VERS UNE NOUVELLE ÈRE ”

INVESTITURE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

26 mai 2019, l'ouverture d'une nouvelle page ?

Suite de la page 1

L'investiture aura lieu dans le complexe sportif de Malouzini ce dimanche. Il appartient à Azali Assoumani, de faire en sorte que celle-ci ne soit pas une intronisation d'un monarque tout puissant, qui concentre à lui seul, les 3 pouvoirs, voire les 4. L'on parle de grâce présidentielle pour la cohorte de prisonniers politiques qui se trouvent dans les déshumanisantes prisons de la république comorienne et, ce serait selon certains bruits de couloir, la principale annonce de l'investiture. Cette grâce, une grande partie de la population l'attend pour des procès qui furent expéditifs mais pas seulement.

Le Azali Assoumani de ce 26 mai 2019 devra être un homme neuf, en rupture avec qu'il aura représenté à tort ou à raison, soucieux de marquer d'une belle empreinte l'Histoire de notre jeune Etat. Il faut sans doute préciser que la nature des attentes des citoyens comoriens a considérablement changé. La question sécuritaire a pris le pas sur la question économique. Plus que les routes refaites, plus que le riz revu à la baisse, plus que la stabilité de l'électricité ou de la fourniture de l'eau, le comorien ressent le besoin impérieux qu'on lui redonne confiance dans les institutions qui composent la République, aujourd'hui sans doute plus qu'hier. Il ne suffit pas de réconcilier les comoriens entre eux, comme annoncé. Il vous faut surtout

réconcilier les comoriens avec les institutions qui fondent la République.

Et pour cause, le comorien ne se sent pas en sécurité, ne fait pas confiance en la justice, ne fait pas confiance en l'exécutif, ne fait pas confiance dans les forces de l'ordre. Intimidations, harcèlements, psychose, tortures, emprisonnements arbitraires, procès staliniens ont jalonné les 3 ans de la précédente mandature avec une exacerbation en 2018.

Il lui appartient ainsi de fermer définitivement cette page de 3 ans, qui a été ensanglantée, dans un exercice du pouvoir douteux, contesté, au cours de laquelle, la République a été fortement ébranlée, les libertés publiques crucifiées, la liberté de la presse sans cesse bafouée, les droits de l'homme,

et c'est le cas de le dire, durement torturés. En un mot comme en mille, le pays a connu une dérive totalitaire, certains n'hésitant pas à parler de dictature.

Il appartient à Azali Assoumani d'apaiser la population dont il est à la tête. Lourde tâche que celle qui l'attend. Il lui faudra s'entourer des hommes et des femmes les plus méritants ne serait-ce que pour espérer atteindre l'émergence tant vantée. Des hommes et des femmes compétents disais-je, mais encore faudrait-il qu'ils soient républicains, probants, portant à cœur l'intérêt général. Qu'un vent nouveau souffle sur la République. Que les Comoriens soient libres de manifester, de revendiquer, de critiquer. Que les organes de presse, tous les organes de

presse soient libres d'informer, que la presse soit réellement le 4ème pouvoir. Que les citoyens comoriens, peu importe leur obédience politique ne soient pas stigmatisés et mis à l'écart pour non-appartenance à la mouvance présidentielle. Que l'armée soit républicaine. Que la lumière soit faite sur les principales affaires de 2019. Que les comoriens, tous les comoriens soient assujettis aux règles qui régissent la République, à commencer par le premier d'entre eux. Vaste chantier, mais s'il fait sienne cette noble ambition, tous les espoirs sont permis... car Azali III n'a pas droit à l'échec.

MY

MISE EN PLACE DU COMITÉ DE SUPERVISION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Les patrons des entreprises publiques soumis à des contrats de performance

Une signature de contrats de performance a eu lieu mardi dernier au ministère des finances entre le ministre et les directeurs généraux des sociétés d'Etat, en présence du secrétaire général du gouvernement. Saïd Ali Saïd Chayhane salue les performances du travail du comité de supervision des établissements publics mis en place par le gouvernement pour un souci de maximisation des performances des sociétés nationales. «

Le ministre des finances tient à rappeler que de jadis les sociétés d'Etat fonctionnaient sans repères budgétaires. Aujourd'hui, nous avons réuni tous ces travaux pour aboutir à ce contrat de performances », montre-il. Pour lui, tous ces objectifs de performances seront suivis de près par le comité de supervision des établissements publics mise en place par le gouvernement il y a quelque mois. « Ce dernier pourra intervenir pour rappeler à l'ordre ou pour opérer des

modifications », poursuit-il.

Par cette signature, les directeurs généraux sont désormais soumis à un engagement de réaliser des bons résultats chaque mois. Il a été décidé aussi que les investissements à réaliser doivent faire l'objet d'une étude de rentabilité, notamment sur autorisation écrite du ministre des finances. Et par rapport aux recrutements, le contrat stipule que tout nouveau recrutement doit être justifié au préalable. Une justification qui devra

être obligatoirement adressée au comité de supervision avant de lancer un appel à candidature.

Le contrat signé mardi dernier a aussi prévu des missions de l'extérieur. « Les missions sont soumises à une autorisation préalable. Mais pour les entreprises qui éventuellement auront obtenu des marchés publics et qui ont des arriérés fiscaux, elles feront l'objet de retenue à la source avant le décaissement des montants liés aux marchés »,

indique l'argentier de l'Etat. En termes de mesures spécifiques, le contrat de performances précise que sur la base des prévisions budgétaires retenues et validées par chaque société d'Etat, cette dernière s'engage à verser une somme annuelle de 510 millions pour Ngazidja, 130 millions pour Mohéli et 330 millions pour Anjouan. Il s'agit d'une avance sur impôts et taxes.

Ibnou M. Abdou

Initiative Hôpitaux amis des Bébés en Union des Comores (IHAB)

Encourager l'allaitement exclusif en Union des Comores

Le Ministère de la Santé représenté par le Secrétaire Général Jean Youssouf et l'OMS, représentée par le Docteur Hissani Abdou Bacar, Conseillère chargée de la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent, Point focal Nutrition auprès du Bureau de l'OMS aux Comores, ont ouvert mardi dernier, la réunion de la relance de l'Initiative Hôpitaux amis des Bébés en Union des Comores (IHAB). La réunion a eu vu la présence de l'Inspecteur général de la Santé, de la Direction nationale de la Santé familiale et la Direction régionale de la Santé de Ngazidja. Ont participé à la rencontre des professionnels tels que les sages-femmes, infirmières, agents de santé communautaires et d'autres responsables des différentes structures sanitaires de l'île. « L'évènement, organisé par le Ministère de la santé témoigne d'une démarche volontariste pour atteindre les objectifs de développement durable en particulier celui lié à l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et Infantile », explique Dr Hissani Abdou Bacar de l'OMS.

L'alimentation au sein favorise la croissance et le bon développement des nourrissons, en les protégeant contre la morbidité et la mortalité dues aux maladies infectieuses et, ultérieurement, aux maladies chroniques notamment le diabète, l'hypertension artérielle. « Cette initiative recommande de commencer l'alimentation exclusive au sein dans l'heure qui suit la naissance et de la maintenir pendant les 6 premiers mois de la vie, en poursuivant

jusqu'à l'âge de 2 ans et au-delà, poursuit-elle. Depuis son lancement par l'OMS et l'UNICEF en 1991, plus de 150 pays l'ont mis en œuvre et ont eu un impact mesurable et prouvé qui a permis d'améliorer les taux d'allaitement exclusif dans de nombreux pays ».

Depuis quelques années, les taux de démarrage ainsi que la durée de l'alimentation exclusive au sein et de l'allaitement en général ont stagné et même chuté dans plu-

sieurs pays depuis l'apparition et la promotion à grande échelle des substituts du lait maternel. Pour y remédier, cette Initiative promeut une approche multisectorielle à plusieurs niveaux qui, associée à une législation relative aux congés de maternité statutaires et à la protection des droits des femmes allaitantes sur le lieu de travail ainsi qu'à la mise en application du Code de commercialisation des substituts du lait maternel, est essentielle si l'on veut efficacement promouvoir, protéger et soutenir l'alimentation au sein.

Aux Comores, les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé, attestent un taux d'allaitement exclusif de 12% en 2012, contre 25% en 2001 chez les enfants de moins de 6 mois. Ces résultats montrent que l'Union des Comores doit encore déployer d'importants efforts pour atteindre les objectifs de développement durable pour la réduction de la mortalité néonatale. « Les structures de santé, qui fournissent des services de maternité et de soins aux nouveau-nés, doivent adopter une politique d'allaitement maternel formu-

lée par écrit. Ainsi le personnel soignant doit acquérir les compétences nécessaires pour la mise en œuvre de cette politique », souligne Jean Youssouf, le secrétaire général du ministère de la santé. Ce dernier montre que pour assurer la pérennité et l'élargissement de l'Initiative «hôpitaux amis des bébés», il est nécessaire d'intégrer la thématique de l'allaitement dans le cursus des personnels de santé à tous les niveaux. « L'élargissement de l'Initiative doit aller au-delà des services de maternité de manière à englober les services de néonatalité, de pédiatrie et de santé communautaire pour contribuer à améliorer la continuité des soins et des résultats en matière d'allaitement maternel », ajoute-t-il. Face à cette situation, une sensibilisation sur les femmes enceintes va être faite pour les informer des avantages de l'allaitement maternel, et les encourager à ne donner aucun aliment, ni aucune boisson, autre que le lait maternel aux nouveau-nés, sauf indications médicales contraires.

MY



Participants à la réunion sur l'allaitement maternel

LITTÉRATURE

"Pour une Place au Soleil" : une première devant un public

Paru aux éditions Cœlacanthe en Novembre 2018, « Pour une Place au Soleil » d'Ibrahim Mounawar Minihadji a fait l'objet d'une discussion entre l'auteur et les élèves du lycée. Ce roman de société qui met en contraste Mwandza et Miliza, deux cœurs qui s'aiment et qui n'ont qu'une seule volonté : celle de se marier, résume la vie de cette jeunesse du Sud. Devant une assistance d'une trentaine d'élèves, l'auteur fait sa première présentation.

Composée de vingt-trois (23) titres, l'œuvre d'Ibrahim Mounawar Minihadji traite plusieurs thématiques différentes. Allant de l'amour à la Culture, la politique politicienne à la coutume, l'éducation, le chômage et bien d'autres, Mounawar affirme devant ces jeunes lycéens que sa volonté est de parler dans l'esprit de l'imagination tout en retraçant le cheminement du héros. « La loi militaire a un seul principe : c'est soit tu marches, soit tu crèves », explique Mounawar Minihadji dans la bibliothèque du Groupe Scolaire Fundi Abdoulhamid (GSFA) devant une trentaine de lycéens.

Pour cette première présentation, le jeune écrivain dit que c'est

une première qui sert de promotion. Dans la logique des choses, Mounawar laisse entendre que dans la vie, il faut de la volonté et de la persévérance pour réussir. « Comment réussir dans un pays où tout est contre vous ? », se demande-t-il en faisant référence à la situation de Mwandza le Maroucrévois. Répondant à cette question oratoire, le jeune professeur de français du GSFA fait savoir à l'assistance que le héros n'avait qu'un seul choix et que « sa seule destination possible c'était "Liberta", un pays du Sud » comme le sien mais avec d'autres opportunités comme la joie de vivre.

Une ambiance conviviale, un esprit de partage, une relation d'enseignant à élève règne dans la salle pendant plus d'une heure quarante minutes. Pour ne pas qu'ils se perdent, l'auteur précise qu'il s'agit là d'une fiction. Et selon lui, « tout ce qui a été dit dans le livre a un sens derrière ». Face à cette jeunesse, Mounawar revient sur son écriture et admet avoir des références rapologiques pour justifier certaines situations en nommant entre autres des rappers comme Youssouf ou Fababy pour ne citer qu'eux. « La vie appartient aux vaillants, aux



braves gens », dit-il à cette jeunesse.

Les jeunes lycéens se disent satisfaits d'avoir assisté à la présentation à l'exemple de Mohamed Aliyamane. Ce dernier affirme l'avoir trouvé intéressant bien que ce n'est pas une habitude pour eux d'assister à ce genre d'événement. « C'est vraiment ambitieux », lance-t-

il. D'une part, le professeur Chakour explique que cette initiative est mise en place pour « rentabiliser les heures creuses ». En se félicitant et remerciant l'assistance, il rappelle qu'à travers les 23 chapitres du roman, sa classe en a réduit à 4 parties. A en croire le professeur, le poids de la culture est à la fois une destinée culturelle et un inves-

tissement familial. « Il faut rêver mais en étant éveillé », dit-il.

Face à son auditoire, Mounawar précise que la fatalité n'existe pas et que rien n'est prédestiné. « Le jeune du Sud doit se prendre en charge. Il peut le faire même si cela peut-être compliqué », conclut-il.

A.O Yazid

Termes de références pour le recrutement d'un Coordinateur National du Dispositif Minimum D'urgence (DMU) en Santé de la Reproduction



Titre du poste : Coordinateur de la mise en oeuvre du Dispositif Minimum D'urgence(DMU) en Santé de la Reproduction

Type de contrat : SSA

Grade : NOA

Durée du contrat : 3 mois

Lieu d'affectation : Moroni

Sous la supervision du Représentant de l'UNFPA à Moroni, le Coordinateur du DMU en SR pendant la période de post-crise contribuera efficacement à la gestion des activités de l'UNFPA pendant cette période plus précisément dans le domaine de la Santé de la Reproduction et de la violence basée sur le Genre.

I. Principales tâches :

Pendant cette période, il sera chargé d'appuyer la réponse humanitaire en matière de Santé de la Reproduction, prévention des IST/VIH/SIDA et la violence basée sur le Genre, et donner l'assistance nécessaire en assurant l'obtention des résultats visés par l'UNFPA au niveau de l'île de la Grande-Comore et Mohéli. Il aura comme tâches spécifiques :

- Agir à titre de correspondant à l'égard des services de santé de la reproduction et fournir des conseils et une aide technique en santé de la reproduction (SR) à toutes les organisations travaillant dans le secteur de la santé selon les besoins ;
- Assurer le monitoring et l'évaluation des activités SR et VBG ;
- Déterminer les besoins des centres de santé et de la

population en matière de Santé de la Reproduction ;

- Assurer la mise à niveau des prestataires de service sur l'utilisation et la gestion des Kits SR d'urgence ;
- Organiser des réunions avec les différentes parties prenantes pour faciliter la mise en oeuvre du DMU ?
- Faire périodiquement un rapport à l'équipe du cluster santé et au bureau de l'UNFPA ;
- Veiller à ce que la SR figure à l'ordre du jour normal des réunions de coordination en matière de santé (cluster santé) ;
- Aider à l'approvisionnement et la distribution coordonnés des Kit de SR ;
- Introduire des protocoles normalisés pour les interventions médicales auprès des victimes de violence sexuelles et d'aiguillage vers les services d'urgence obstétricale, gestion des IST et planification familiale ;
- Adapter et introduire des formules simples de surveillance des activités de la SR pendant cette période ;
- Maintenir la liaison avec les autorités de la Santé et Genre dans la planification et la mise en oeuvre des activités de Santé de la Reproduction ;
- Assurer la formation du personnel de santé et autres ;
- Effectuer toutes autres tâches requises par l'UNFPA en rapport avec ses compétences.

II. Qualification et expérience :

- Avoir un diplôme de médecine Générale ;
- Avoir une expérience en gestion des catastrophe et urgence humanitaire notamment le DMU et Santé Publique ;
- Etre familier aux problèmes de SR aux Comores ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de programmation et de suivi des activités en matière de SR ;

- Avoir une capacité de communication verbale et écrite en comorien et en français.

Autres qualifications :

- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel gestion de base de données).

Remarque :

- Cet appel à candidature s'adresse exclusivement aux candidats de nationalité comorienne ;
- Seuls les candidats (es) retenus (es) pour des entretiens seront contactés ;
- Les procédures qui régissent les recrutements de l'UNFPA ne permettent pas d'octroyer des contrats à des fonctionnaires du Gouvernement, hormis ceux qui sont mis en disponibilité depuis au moins 6 (six) mois.

NB : Etre disponible pour le travail le 01 juin 2019

Les dossiers de candidatures comprenant une lettre de motivation, un Curriculum Vitae, les copies certifiées des diplômes, un extrait de naissance ou une fiche individuelle d'état civil, avec la mention de l'avis de recrutement, doivent parvenir à l'adresse suivante, **au plus tard le 27 mai 2019 à 10h00** à l'adresse ci-après :

Maison des Nations Unies
B.P 648 Moroni Hamramba
Grande-Comores

PREMIER STAGE DE PRÉPARATION DES JIOI 2019

Le tir sera rectifié lors du regroupement final de juin

Le directeur exécutif du Coj (Comité d'organisation des jeux) a tenu hier dans son siège sis à l'Office du Tourisme à Moroni un point de presse. Face aux reporters sportifs, Hassani Mohamed Aboudou a, d'emblée, reconnu les erreurs évaluées lors du premier stage des athlètes comoriens devant participer aux jeux des îles (Jioi) 2019 à Maurice. Le rassemblement a eu lieu à Mvouni entre le 15 et le 20 mai en marge de la préparation des Jioi programmés du 20 au 28 juillet à Maurice.

Devant la presse, le directeur exécutif du Coj a déploré les retards accusés par les transporteurs. Il a également reconnu qu'« il y a eu pas mal d'anomalies lors du regroupement. Nous reconnaissons avoir échoué sur le transport, tout comme au niveau de la restauration », avant de se rattraper pour avouer « avoir énuméré d'autres défaillances, mais nous espérons rectifier le tir lors du prochain regroupement, qui débutera à

la mi-juin». Le regroupement final des sélections comoriennes est prévu à partir du 15 juin jusqu'au 15 juillet, toujours à Mvouni.

En dépit des soucis précités, Hassani Mohamed Aboudou a apprécié le fait que « les onze fédérations concernées par ce premier rassemblement ont toutes répondu présentes au rendez-vous. Elles ont été actives dans nos activités. Certaines dont celle de natation, par exemple, ont officialisé leur sélective définitive au Coj ». Selon le même interlocuteur, le Coj a réussi ses objectifs en citant « la mutualisation des joueurs. La formation du club Comores ou la délégation sportive qui doit défendre les couleurs nationales à Maurice. A travers le stage le Coj a beaucoup avancé au niveau administratif en publiant les avis d'appel d'offres pour les équipements sportifs ».

Avant de se séparer de ses invités, Hassani Mohamed Aboudou a précisé que « malgré tout ce qu'on entend par-ci et par-là, le Coj ne détecte ni ne sélectionne aucun ath-



Hassani Mohamed Aboudou

lète. Ce travail revient aux fédérations qui se sont engagées aux dixièmes Jioi. Le Coj n'improvise rien en dépit du temps imparti. Il travaille mutuellement avec les

coaches et les directeurs techniques nationaux, pour imposer une transparence de ses activités », a-t-il conclu.

Oustadh Padré

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Faïza Soule Youssouf
 Binti Mhadjou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement



ETUDE DE MAITRE
 BASSAM CHEIKH
 HUISSIER DE JUSTICE
 Diplômé de l'Université Paris X

Repertoire: 033/2019/HJM

SIGNIFICATION COMMANDEMENT AUX FINS D'UNE SAISIE IMMOBILIERE

(article 254 de l'acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution de l'OHADA)

L'An Deux Mil Dix-Neuf et le Quatre Avril

A 10 Heures (s) 04 Minute(s)

A LA REQUETE DE :

L'EXIM BANK Comores, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 1.000.000.000 de francs comoriens, immatriculée au Registre du Commerce de Moroni sous le numéro 3346-B-07 et sous le registre des banques et établissements financiers agréés sous le numéro 2007-005/AG/B, représentée par son Directeur Général et National, Monsieur GUY RWABURINDI, en ses bureaux au siège de ladite société à Moroni, Place de France, ayant pour Conseil Maitre Nadjati IBRAHIM MZE, Avocat à la cour, lequel domicile est élu au cabinet de son avocat et à mon Etude aux fins du présent exploit.

J'ai Maitre Bassam CHEIKH, Huissier de justice à Moroni et y demeurant, tel 773 47 37, 348.72.48, soussigné ;

SIGNIFIE COPIE A :

La société WINCOM S.A.R.L., au capital social de KMF 1.000.000, immatriculée au registre du commerce de Moroni sous le numéro 5861-B-13, sise à Moroni-Primaire et représentée par son gérant Monsieur MOURAD MZE.

Où étant à : Imprédoc

Et parlant : au frère du gérant Djaoïd Mze qui remettra copie

Monsieur MOURAD MZE né le 26 juin 1971 à Moroni et demeurant à Voidjou .

Où étant à : Imprédoc

Et parlant à : son frère Djaoïd Mze qui remettra copie

Madame ZAHARA ADOU née le 22 novemb-

re 1950 à Mitsamiouli et demeurant à Magoudjou-Moroni

Où étant à : Imprédoc

Et parlant à : son fils Djaoïd Mze qui remettra copie

De l'Ordonnance n°71 du 10/07/2018, rendue par le Tribunal de Première Instance de Moroni et revêtue de la formule exécutoire en date du 14 janvier 2019.

AUX TERMES DE LADITE ORDONNANCE :

- **Autorisons L'EXIM BANK SA, à signifier une injonction de payer à la société WINCOM S.A.R.L, immatriculée au registre du commerce de Moroni sous le numéro 5861-B-13, représentée par son gérant Monsieur MOURAD MZE né le 26 juin 1971 à Moroni et demeurant à Voidjou, à Monsieur MOURAD MZE et à Mme ZAHARA ADOU, la somme de KMF - 66.454.848,14 (soixante six millions quatre cent cinquante quatre mille huit cent quarante huit francs comorien et quatorze centimes) en principal ;**

- **Disons que la présente signification sera faite à l'initiative de la créancière poursuivante.**

Et à même requête, demeure et élection de domicile que dessus ;

J'ai Maitre Bassam CHEIKH, Huissier de justice à Moroni et y demeurant, tel 773 47 37 348.72.48, soussigné ;

ET EN VERTU DE LADITE GROSSE, FAIT COMMANDEMENT

En application de l'article 254 et suivants de l'acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution,

à la société WINCOM S.A.R.L., à Monsieur MOURAD MZE et à Mme ZAHARA ADOU, DANS LES VINGT JOURS (20 jours) suivant la signification du présent acte, de payer à la requérante (EXIM BANK SA) ou à moi huissier de justice porteur des pièces, ayant charge et pouvoir de recevoir et de donner bonne et valable quittance les sommes ci-après détaillées.

En principal.....66 454 848,14 KMF
 Intérêt..... 9 303 678,00 KMF
 Droit proportionnel de recouvrement (2%).....1 329 096,96 KMF
 Signification de l'ordonnance d'injonction de payer.....35 000,00 KMF
 Cout du présent acte.....35 000,00 KMF
 Timbre.....8 000,00 KMF
 Droit d'enregistrement1 000,00 KMF
 Grosse.....6 300,00 KMF
 TOTAL SAUF MEMOIRE... 77 172 923,11 KMF

SOIXANTE DIX SEPT MILLIONS CENT SOIXANTE DOUZE MILLE NEUF CENT VINGT TROIS FRANCS COMORIENS ET ONZE CENTIME.

Sans préjudice de tous autres dus, intérêt et frais, le tout en dernier et quittance valable ;

Sans préjudice de tous autres dus, intérêt et frais, le tout en dernier et quittance valable ;

Que faute par elle de payer dans le délai de vingt jours, le commandement pourra être transcrit à la conservation foncière de Moroni et vaudra saisie à partir de sa publication (art.254.3).

Lui déclarant en outre que l'expropriation du bien ci-après désigné sera poursuivi par-devant le Tribunal de première instance de Moroni ou soit par-devant un notaire, demeurant à Moroni, dument assermenté devant la Cour d'appel de Moroni, sous les diligences de Maitre Nadjati IBRAHIM MZE, avocat constitué, lequel domicile est élu au cabinet

et que devront être notifiés les actes d'opposition au commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie (art 254.6).

DESIGNATION DU BIEN

Que l'immeuble qui fait objet dudit commandement est une hypothèque de la propriété dite «ACHANKA.» sise à Mavingouni-Moroni, d'une contenance déclarée de : **deux Hectares cinquante sept Ares et zéro centiares (02 H 57 A 00 CA)** immatriculé par Madame ZAHARA ADOU dont le numéro du certificat d'immatriculation et de situation juridique est le TF n°203 DLA du 22/09/2015.

SOUS TOUTE SRESERVES

A ce qu'ils en ignorent. Et je leur ai ou étant et parlant comme dessus, laissé copie du présent acte, à chaque partie, conformément à la loi

DONT LE COUT EST DE : TRENTE MILLE FRANCS COMORIENS

BORDEREAU DE COMMUNICATION DE PIECES

Titre exécutoire :

- Ordonnance d'injonction de payer n° 71 du 10/07/2018 du tribunal de première instance de Moroni

- Grosse en forme exécutoire en date du 14/01/2019

Copie du pouvoir spécial donné à Maitre Bassam Cheikh Huissier de justice par le Directeur Général et National de l'Exim Bank Comores

Copie de la signification de l'ordonnance d'injonction de payer du 09/04/2018.

Copie de l'extrait du plume conciliation d'opposition

Copie du certificat d'immatriculation et de situation et de situation juridique



Termes de référence pour le recrutement d'un data manager pour le projet de la réponse sanitaire d'urgence aux risques d'excès de morbidités et de mortalités maternelles et néonatales suite aux effets du cyclone Kenneth

I. INFORMATIONS SUR LE POSTE

Titre de Poste : Data Manager

Nombre de poste : 1

Type de contrat : Contrat de travail à durée déterminée (3 mois)

Lieu d'affectation : Moroni avec des visites ponctuelles de terrain à la Grande-Comore, Anjouan et Mohéli

Date de prise de fonction : Sous clause suspensive

II. CONTEXTE

Lors du passage du cyclone Kenneth le 24 avril 2019 dans l'archipel des Comores, l'évaluation rapide multisectorielle conduite par l'ensemble des partenaires dont le Système des Nations Unies a estimé que 345,000 personnes sont affectées dont 185,900 sont dans le besoin d'une assistance multisectorielle immédiate pour 3 mois selon le plan de réponse conjointe élaborée.

Pour le secteur Santé en particulier, les groupes les plus vulnérables composés de femmes enceintes et allaitantes sont les plus touchés, à savoir 105 000 femmes et filles incluant les femmes enceintes et allaitantes dans les huit (8) préfectures classées prioritaires. Leur état de santé est fragilisé et elles courent un haut risque d'augmentation de morbidité et de mortalité maternelles et néonatales. Par ailleurs, les populations affectées rencontrent une énorme difficulté d'accès aux services de santé, dont la santé de la reproduction, liées à des problèmes financiers faisant suite aux pertes de productions agricoles (80% de la production agricole a été détruite), source principale de leur revenu. En conséquence, ces populations n'ont pas les moyens non seulement de subvenir à l'alimentation mais aussi de payer le transport et les coûts des soins or le système de santé des Comores est payant.

En outre, la disponibilité des services ne répond plus au besoin de la population suite à l'augmentation de la demande liée à l'état de santé fragilisé de la population particulièrement des femmes et des enfants. Cette situation de crise humanitaire peut provoquer des stratégies d'adaptation négative dans les zones touchées par la crise, notamment l'exploitation sexuelle et la prostitution des filles et garçons sans distinction. La perte de moyens de subsistance peut entraîner la détérioration des relations familiales, se traduisant par une violence accrue au sein de la famille et un sentiment de marginalisation parmi les communautés touchées.

Ainsi l'UNFPA a obtenu, le Financement du fonds CERF pour mettre en oeuvre du projet « *réponse sanitaire d'urgence aux risques d'excès de morbidité et de mortalité maternelles et néonatales suite aux effets du cyclone Kenneth* » pour les volets santé reproductive et violence basée sur le genre. Le projet couvre essentiellement huit (8) préfectures en priorités définies dans le cadre de l'urgence, il s'agit des préfectures de : Hamahamet Mboikou, Itsandra Hamavou, Mbadjini Ouest, Badjini Est, Mitsamiouli, Moroni-Bambao, Oichili en Grande-Comore, et Fomboni à Mohéli.

III. PRINCIPALES TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la supervision technique du Coordinateur DMU sur le terrain et de la supervision administrative du bureau de l'UNFAP, le Data Manager doit appuyer le bureau de l'UNFPA en collaboration avec le Coordinateur DMU pour assurer la qualité des données, la gestion et la réactivité de leur traitement, y compris ;

* Gérer le processus de nettoyage et de consolidation des données provenant de sources multiples, notamment des équipes de la stratégie mobile d'intervention, des Centres d'Ecoute et de prise en charge des VBGs, des formations sanitaires, et des ONGs impliquées dans la mise en oeuvre du projet ;

* Compiler et fournir des analyses de données aux niveaux régional et national dans les délais impartis ;

* Veiller à la mise à jour et au transfert régulier et dans les délais impartis de la base de données au Coordonnateur National DMU et aux autres partenaires identifiés) ;

* Elaborer les outils de collecte de données ;

* Assurer la sauvegarde des données et l'organisation des documents physiques et électroniques ;

* Conseiller sur les besoins en équipements de recueil de données, leur traitement, leur stockage et leur transmission ;

* En coordination avec le Coordonnateur National DMU, et le bureau de l'UNFPA, maintenir des relations avec les autres partenaires techniques pour assurer la collecte coordonnée et efficace des données, la gestion et l'analyse de ces données.

* S'acquitter d'autres tâches qui lui sont assignées par l'UNFPA, et son superviseur direct.

IV. PROFIL REQUIS ET EXPERIENCE PROFESSIONNEL

* Avoir un diplôme en informatique, en sciences sociale, en statistique ou un diplôme similaire ;

* Avoir une maîtrise certifiée en outil informatique (Word, Excel, Access, SPSS etc.);

* Avoir des notions de Santé Publique ;

* Avoir des fortes capacités à travailler sous pressions avec plusieurs demandes à la fois et le respect les échéances (deadlines) ;

* Avoir une aptitude aux relations et à la communication ;

* Avoir un équilibre personnel et avoir une bonne moralité ;

* Etre capable d'affronter des situations difficiles ou complexes.

V. CONNAISSANCES ET LES COMPETENCES REQUISES

* Solide compétences en gestion des données ;

* Solides compétences organisationnelles ;

* Capacité de fonctionner efficacement dans un environnement d'urgence complexe et en rapide évolution ;

* Idéalement, une expérience de travail dans une équipe multiculturelle lors d'une urgence.

Remarque :

- Cet appel à candidature s'adresse exclusivement aux candidats de nationalité comorienne ;

- Seuls les candidats (es) retenus (es) pour des entretiens seront contactés ;

- Les procédures qui régissent les recrutements de l'UNFPA ne permettent pas d'octroyer des contrats à des fonctionnaires du Gouvernement, hormis ceux qui sont mis en disponibilité depuis au moins 6 (six) mois.

NB : Etre disponible pour le travail le 01 juin 2019

Les dossiers de candidatures comprenant une lettre de motivation, un Curriculum Vitae, les copies certifiées des diplômes, un extrait de naissance ou une fiche individuelle d'état civil, avec la mention de l'avis de recrutement, doivent parvenir à l'adresse suivante, **au plus tard le 27 mai 2019 à 10h00** à l'adresse ci-après :

**Maison des Nations Unies
B.P 648 Moroni Hamramba
Grande-Comore**